

SUR DEUX TYPES NOUVEAUX DE SERPULIENS,  
POMATOCEROPSIS NOV. GEN.; COUTIEREI NOV. SP.; BONHOURELLA NOV. GEN.;  
INSIGNIS NOV. SP.,

PAR M. CH. GRAVIER.

GENRE **Pomatoceropsis** nov. gen.

**Pomatoceropsis Coutierei** nov. sp.

M. H. Coutière a rapporté plusieurs exemplaires de cette intéressante espèce, de Djibouti, en 1897. J'en ai moi-même recueilli un grand nombre dans des dragages pratiqués à diverses reprises sur des Polypiers (*Madrepora*, *Stylophora*, *Hydnophora*, etc.), des récifs des Messageries, Bonhoure, Ormières, du Météore des îles Musha.

L'exemplaire étudié, provenant du récif des Messageries, mesure 23 millimètres de longueur (sans les branchies), 2 millim. 6 dans sa plus grande largeur, à la partie postérieure du thorax; le nombre des segments abdominaux est d'une centaine environ. Certains exemplaires sont de plus grande taille; l'un de ceux du récif Bonhoure a 40 millimètres de longueur et 4 millimètres dans sa plus grande largeur.

La coloration est extrêmement vive et assez variable de ton; la plupart des individus sont de teinte indigo foncé; les tores seuls, surtout dans la région abdominale, se détachant en clair sur le reste.

La collerette, très développée, fortement pigmentée, s'élève très haut du côté ventral. Les lobes dorsaux présentent intérieurement une petite languette; il y a là une disposition qui rappelle celle que de Saint-Joseph signale chez le *Pomatoceros triquetus* L. <sup>(1)</sup>. Le lobe ventral est entier, avec un sillon correspondant à l'intervalle qui sépare les lames branchiales dans le plan de symétrie; ses deux lobes latéraux saillants ont leur bord libre échancré. Ils se continuent avec la membrane thoracique que traversent les mamelons sétigères des sept faisceaux thoraciques dorsaux. Les bords libres de la membrane vont, d'avant en arrière, en s'écartant de la ligne médiane dorsale, et vont se souder sur la face ventrale de façon à former un feston qui couvre les deux premiers segments abdominaux.

De grandes bandes transversales bleu sombre alternent avec de pareilles bandes pigmentées sur les branchies qui paraissent ainsi bariolées de bleu et de blanc.

(1) BARON DE SAINT-JOSEPH, Les Annélides Polychètes des côtes de Dinard, 3<sup>e</sup> partie, *Ann. des Sc. natur., Zool.*, 7<sup>e</sup> série, t. XVII, 1894, p. 357.

Les lames basilaires des branchies dessinent deux arcs se regardant par leur concavité et se repliant sur eux-mêmes du côté ventral. Les branchies, au nombre de 18 à 20 de chaque côté, plus développées ventralement que dorsalement, portent intérieurement une double rangée de filaments branchiaux ciliés qui ne s'étendent pas jusqu'à l'extrémité libre de la branchie.

Au niveau où s'arrête la membrane palmaire, on voit, dans chacun des espaces séparant les axes branchiaux, un diverticule de cette membrane former une cupule au bord découpé en plusieurs lobes. Il n'y a donc rien là d'équivalent aux appendices dorsaux mentionnés et figurés par Grube chez la *Serpula chrysogyrus* Grube<sup>(1)</sup>, pour laquelle de Saint-Joseph a créé le genre *Dasyneia*<sup>(2)</sup>. Du côté dorsal, la première branchie gauche est transformée en une tige operculaire; celle-ci, qui s'évase à son sommet pour donner le disque operculaire, est pigmentée d'une manière intense. Sur le fond excavé du disque, on voit 5 ou 6 lames chitineuses inclinées vers l'extérieur et divisées dichotomiquement deux ou trois fois; les ramifications terminales sont d'ailleurs courtes. Sur la face externe ou dorsale, la tige operculaire est ornée d'une membrane mince, très élargie au niveau de l'opercule; chacun des lobes a, sur son bord supérieur libre, des digitations grêles et plus ou moins ramifiées.

Chez un exemplaire provenant du récif du Météore, l'opercule a un aspect différent de celui qui vient d'être indiqué : au lieu d'être placé au sommet, il est tronconique et porte sur la base supérieure trois branches bifurquées plusieurs fois et terminées à chaque ramification en pointe aiguë.

Chez un autre individu du même récif, — qui appartient peut-être à une variété de la même espèce, dont il possède les caractères essentiels et notamment ceux du système de soies, — l'opercule a encore un caractère différent des deux précédents. La tige operculaire est ailée, mais sans franges au bord libre des lobes latéraux. L'opercule est en cône à pointe mousse, sans ramification dichotomique, au sommet. La seconde forme d'opercule paraît être intermédiaire à divers points de vue entre la première et la troisième.

Si on examine l'extrémité antérieure du corps, après la section des branchies à leur basé, on voit, sur la face dorsale, les deux lobes de la collerette traversés par les mamelons sétigères des premiers faisceaux, et à gauche, la section de la tige operculaire. La bouche occupe la région médiane. Du côté dorsal existe une sorte de lèvre supérieure qui se trouve un peu rejetée à droite, par suite du développement de la tige operculaire. Du côté ventral, la lèvre inférieure plus développée, plus saillante, est divisée en

(1) ED. GRUBE, *Annulata Semperiana*, *Mém. de l'Acad. impériale des sciences de Saint-Petersbourg*, 7<sup>e</sup> série, t. XXV, 1878, p. 276, pl. XV, fig. 8.

(2) BARON DE SAINT-JOSEPH, *loc. cit.*, 1894, p. 262.

deux lobes entre lesquels est situé l'orifice buccal. Elle se relie à chacun des lobes branchiaux et se prolonge de chaque côté en une sorte de languette allongée ou de palpe avec une ligne pigmentée axiale. Plus ventralement encore, une membrane relie les deux lames basilaires branchiales. Sur son bord libre, on remarque une échancrure qui se continue par un sillon longitudinal externe.

Le thorax, avec ses sept segments sétigères, occupe un peu moins du quart de la longueur du corps. Le premier sétigère ne porte qu'un faisceau dorsal orienté normalement à la surface du corps et composé de deux sortes de soies : 1° de soies trapues se terminant au sommet par un mamelon arrondi et par une pointe un peu arquée, avec une forte striation dessinant une serrature très nette; les stries diminuant d'étendue et de profondeur en s'éloignant de la pointe; 2° de soies capillaires arquées dans leur région distale, largement limbées, avec une forte striation oblique sur le bord du limbe.

Aux autres segments thoraciques, le faisceau dorsal est composé uniquement de soies de cette dernière sorte, mais plus larges, plus courtes, avec un large limbe, dont la délimitation n'est pas toujours d'une grande netteté et qui est tantôt unilatéral, tantôt bilatéral.

Aux tores ventraux, les plaques onciales ont 9 ou 10 dents : l'antérieure est très saillante, à bord inférieur fortement convexe et à pointe recourbée dans le même sens que les autres dents; la dernière de la série est peu marquée.

L'inversion des soies a lieu en arrière du 8° sétigère. Les faisceaux ventraux sont constitués par des soies en cornet, à bord denté, dont un des angles est très longuement étiré.

Les plaques onciales ont la même forme que celles du thorax; mais elles ont une douzaine de dents au moins.

Le sillon copragogue est large et profond. Le pygidium possède deux petits appendices foliacés.

Le tube a des parois épaisses; la surface grumeleuse est couverte d'aspérités régulièrement distribuées. Les parois sont parcourues par de nombreux canaux qui mettent l'intérieur du tube en communication avec l'extérieur, dont l'orientation générale est plus ou moins normale à la paroi et qui se fusionnent fréquemment à leur orifice externe pour déboucher dans des sortes de cryptes. Les tubes sont souvent soudés l'un à l'autre sur une portion plus ou moins considérable de leur étendue. C'est là le caractère le plus général des tubes de cette espèce; mais il n'en est pas toujours ainsi: l'un des exemplaires du récif du Météore a un tube dont la surface est ornée de trois crêtes; l'une de celles-ci est plus marquée que les deux autres.

L'espèce décrite ci-dessus, par les caractères de ses plaques onciales, se placerait dans le groupe II de la classification du baron de Saint-Joseph.

Mais elle s'éloigne des formes de ce groupe par les soies du premier segment thoracique et par les soies abdominales.

D'autre part, par ces dernières en cornet comprimé terminé par une longue pointe, elle se rapproche du groupe III et en particulier du genre *Pomatoceros* Phil., chez lequel, en outre, la tige operculaire est munie de deux ailerons et dont l'opercule est une plaque plane ou conique avec ou sans épines cornées.

Mais le Serpulien du golfe de Tadjourah se distingue des *Pomatoceros* :

1° Par les plaques onciales qui n'ont pas de prolongement en gouge à l'extrémité tournée vers la partie antérieure de l'animal;

2° Par les soies en baïonnette qui rappellent celle du genre *Pomatos-tegus* Schmarda.

Je propose de créer pour ce Serpulien, à cause de sa ressemblance avec les *Pomatoceros*, le genre *Pomatoceropsis*, qui peut être ainsi brièvement caractérisé :

1° Par ses plaques onciales à dents moyennement nombreuses terminées du côté antérieur par une grosse dent plus développée que les autres et pointues comme elles;

2° Par ses soies thoraciques du 1<sup>er</sup> segment de deux sortes, les unes en baïonnette, les autres limbées, du type normal;

3° Par ses soies abdominales en cornet comprimé et terminé par une longue pointe;

4° Par son opercule en forme de plaque plane ou plus ou moins conique avec des prolongements ramifiés.

L'espèce dont la description précède est, en outre, nettement caractérisée par ses cupules de la membrane palmaire des branchies; nous dédions cette espèce à M. H. Coutière, auteur d'intéressants travaux sur les Crustacés, et qui a rapporté les premiers exemplaires de ce Serpulien de Djibouti.

GENRE **Bonhourella** nov. gen. (1).

**Bonhourella insignis** nov. sp.

Le type de cette intéressante forme a été recueilli dans les matériaux d'un dragage, par 20 mètres de fond, au récif du Météore, le 26 février 1904. Il s'agit ici encore d'une forme qui vit à l'intérieur de cavités creusées dans les Polypiers; je n'ai pu malheureusement trouver le tube qui a dû être brisé en même temps que le Polypier qui l'abritait.

L'exemplaire entier, en très bon état, mesure 10 millimètres de longueur (sans les branchies), dont 3 millim. 7 pour le thorax, soit plus du tiers, 1 millimètre dans sa plus grande largeur. La longueur de la dernière

(1) Dédié à mon ami A. Bonhoure, ex-Gouverneur de la côte française des Somalis.

branchie dorsale, la plus grande de toutes, est de 3 millim. 5. Il y a 6 sétigères au thorax et une soixantaine à l'abdomen.

L'individu en question paraît être adulte; son corps est rempli d'ovules relativement volumineux. La partie antérieure du thorax reste incolore sur la face dorsale, mais est pigmentée en brun rouge foncé sur les côtés; la première moitié de l'abdomen est colorée de la même façon, mais dans une teinte un peu plus claire.

La collerette, largement ouverte sur le dos, présente un lobe ventral fort développé, rabattu en arrière avec plusieurs échancrures sur son bord libre. Le lobe dorsal se termine par un contour arrondi un peu au-dessus du premier sétigère.

Près de ce lobe dorsal, on observe de chaque côté, sur la collerette, une petite éminence transversale non pigmentée que de légers sillons divisent en plusieurs saillies juxtaposées, et qui correspond, comme situation, au premier faisceau sétigère de presque tous les autres Serpuliens; cette éminence est absolument dépourvue de soies. Rien n'autorise à considérer ces saillies non pigmentées comme des yeux.

Les deux lames branchiales comptent chacune 15 branchies; la première dorsale de gauche sur l'animal examiné sur la face du même nom est transformée en une tige operculaire cylindrique, irrégulièrement annelée, qui porte à son sommet un opercule conique en forme de pomme d'arrosoir; la face supérieure, légèrement convexe en dehors et sans doute chitinisée, est d'un noir profond; la paroi latérale est membraneuse, blanchâtre et semi-transparente; on voit par transparence la tige operculaire se continuer jusqu'au fond bombé de l'opercule.

Les branchies ont une taille décroissant régulièrement de la face dorsale vers la ventrale. La dernière dorsale, la plus longue de toutes, a 3 millim. 5 de longueur; la plus ventrale est environ la moitié plus courte. Les barboles disposées en deux rangées sur chaque branchie se continuent jusqu'au près de l'extrémité libre.

La surface ventrale du thorax est régulièrement cylindrique. La surface dorsale, aplatie, présente un sillon bordé de chaque côté par un bourrelet blanchâtre qui s'arrête au niveau du premier sétigère, là où se termine la membrane thoracique. Il y a 6 sétigères thoraciques. Le premier sétigère est aussi longuement séparé du 2<sup>e</sup> sétigère que celui-ci l'est du 6<sup>e</sup>. Les parapodes se rapprochent de plus en plus de la face ventrale d'avant en arrière; les tores uncinigères ont une longueur croissant dans le même sens; un très court espace sépare ceux du 6<sup>e</sup> sétigère.

Les faisceaux dorsaux sont formés d'un faisceau compact de soies limbées. Les plus courtes ont un limbe très large strié obliquement; les autres, beaucoup plus longues et plus grêles, ont un limbe très réduit dans leur partie terminale.

Les tores ventraux du thorax portent chacun une rangée de plaques



rétrogressives à bord dentelé épaissi, à dents nombreuses et serrées; la dernière de la série, du côté tourné vers la partie antérieure de l'animal, est beaucoup plus saillante que les autres, creuse en-dessous, en forme de gouge; des stries bien marquées correspondent aux intervalles séparant les dents.

L'abdomen s'élargit en arrière du thorax à la limite duquel il présente une constriction marquée. Le sillon copragogue qui parcourt la face ventrale dans toute son étendue est large et profond. Les tores abdominaux sont courts et formés par une rangée de plaques rétrogressives de même caractère, mais de taille plus réduite que celles du thorax; la réduction de taille est de  $\frac{1}{3}$  environ. Dans une quinzaine de segments, à la partie postérieure, on voit des soies ventrales extrêmement fines, très saillantes, sans limbe, ni coude, mais légèrement arquées; il y a une ou deux de ces soies à chaque tore. Les autres segments de l'abdomen ne produisent pas d'autres soies que des soies capillaires qui ne sont très saillantes qu'à l'extrémité du corps.

Deux petits mamelons peu saillants, contigus, ornent l'extrémité postérieure du corps.

Le Serpulien décrit ci-dessus se rapproche du genre *Placostegus* Philippi: 1° par ses plaques onciales à bord libre épaissi, à dents très serrées, avec ses stries bien marquées et son prolongement antérieur en forme de gouge; 2° par ses six sétigères thoraciques. En outre, son opercule rappelle celui de certaines espèces de *Placostegus* et notamment du *Placostegus tricuspидatus* Sowerby, d'après la figure qui en a été donnée par Langerhans<sup>(1)</sup>.

Le fait que le premier sétigère est pourvu d'un tore ventral, tandis que chez les autres Serpuliens, — les *Placostegus* exceptés, — il n'en est pas ainsi, conduit à penser que l'éminence signalée plus haut sur la collerette, au point même où est situé le faisceau du premier sétigère chez les autres espèces de la même tribu, correspond effectivement à ce faisceau, au point de vue morphologique. Mais, à supposer qu'il en soit ainsi, il y aurait encore, vis-à-vis du genre *Placostegus*, des différences très nettes: 1° la brièveté de la membrane thoracique qui s'arrête ici au niveau du premier sétigère, tandis que, chez le *Placostegus incumptus* Ehlers<sup>(2)</sup>, elle s'étend dans toute la longueur du thorax; 2° par la distance considérable qui sépare le premier sétigère du second.

Le genre *Hyalopomatus* Marenzeller s. st.<sup>(3)</sup> n'a également que six séti-

(1) P. LANGERHANS, Die Wurmfauna von Madeira, III, *Zeitsch. für wissenschaft. Zoologie*, 34<sup>er</sup> Band., 1880, p. 120, Taf. 5, fig. 38 b.

(2) E. EHLERS, Florida Anneliden, *Mem. of the Mus. of compar. Zoology at Harvard College*, vol. XV, 1887, p. 300, Taf. 60, fig. 1-9.

(3) Le BARON DE SAINT-JOSEPH (Les Annélides Polychètes de Dinard, 3<sup>e</sup> partie,

gères au thorax et n'a pas de membrane thoracique. Mais les caractères du thorax sont tout autres que ceux qui ont été décrits ci-dessus pour le Serpulien du golfe de Tadjourah. On ne sait d'ailleurs rien sur la collerette de l'espèce-type *Hyalopomatus Claparedii* von Marenzeller. Ehlers<sup>(1)</sup> pense même que la membrane thoracique n'est pas complètement absente. De plus, l'opercule est très différent dans les deux formes.

Chez le genre *Josephella* Caullery et Mesnil<sup>(2)</sup>, il n'y a que cinq sétigères thoraciques, et la membrane thoracique est nulle ou rudimentaire; en revanche, la collerette est fort développée. Mais les segments 3-5 ont des soies en faucille qui font défaut ici; l'opercule ailé rappelle celui du genre *Serpula*.

Le genre *Bonhourella* que nous proposons de fonder pour ce Serpulien de la côte française des Somalis peut être ainsi caractérisé :

*Serpulien de petite taille, à collerette très développée; membrane thoracique très courte. Six sétigères thoraciques avec tores uncinigères. Plaques onciales à dents nombreuses, fines et serrées, avec un prolongement antérieur en forme de gouge. Des soies limbées d'une seule sorte aux faisceaux thoraciques; des soies capillaires seulement aux segments abdominaux. Opercule membraneux, conique avec une plaque chitineuse, légèrement convexe au sommet.*

L'espèce-type de ce genre portera le nom de *Bonhourella insignis*.

---

SUR LES ANNÉLIDES POLYCHÈTES DE LA MER ROUGE,

PAR M. CH. GRAVIER.

---

FAMILLE DES **TÉRÉBELLIENS**. (Suite.)

I. SOUS-FAMILLE DES **AMPHITRITEA** Malmgren.

GENRE **Terebella** L. (de Saint-Joseph rev.).

**TEREBELLA EHRENBergi** Grube<sup>(3)</sup>.

Cette espèce a été d'abord recueillie dans le nord de la Mer Rouge par Ehrenberg (sans indication précise de localité). Elle a été trouvée plus tard

1894, *Ann. Sc. nat. Zool.*, 7<sup>e</sup> série, t. XVII, 1894, p. 261) a fondé le genre *Hyalopomatopsis* pour le *Hyalopomatus Marenzelleri* Langerhans et le *Hyalopomatus Langerhansi* Ehlers qui ont des soies particulières au premier segment thoracique.

(1) E. EHLERS, *loc. cit.*, p. 307.

(2) M. CAULLERY et F. MESNIL, Note sur deux Serpuliens nouveaux (*Oriopsis Metchnikowi* n. g., n. sp., et *Josephella Marenzelleri*, n. g., n. sp.), 6 fig. dans le texte, *Zoolog. Anzeiger*, vol. XIX, 1896, p. 482-486.

(3) ED. GRUBE, Beschreibungen neuer oder wenig bekannter von Herrn Ehrenberg gesammelter Anneliden des rothen Meeres, *Monatsber. d. k. Preuss. Akad. der Wissensch. Jahrg.*, 1869, Berlin, 1870, p. 511.